

Bâtiment	Lieu de travail
Entreprise/Service	Activité
Date/libéré	Date de saisie

SUBSTANCES DANGEREUSE / DÉSIGNATION DE PRODUIT

UltraMet 2, Solution de nettoyage

LES DANGERS POUR HOMME ET ENVIRONNEMENT



Irritant

R 38: Irritant pour la peau.

R 41: Risque de lésions oculaires graves.

Réagit au contact avec agents d'oxydation.

MESURES DE PROTECTION, RÈGLES DE CONDUITE



Protection respiratoire

Protection des mains

Protection des yeux

Protection corporelle

Mesures d'hygiène



non applicable

caoutchouc butyle, > 120 min (EN 374)

Les indications sont données à titre de recommandation. Lors d'informations ultérieures, veuillez consulter le fournisseur de gants.

Lunettes de protection.

Vêtement de protection léger en matière plastique.

Ne pas manger, boire, fumer, priser sur le lieu de travail.

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

Avant les pauses et avant de quitter le travail, se laver les mains.

Protéger la peau en appliquant une pommade.

COMPORTEMENT EN CAS DE DANGER

Téléphone:



Agent d'extinction approprié

Dioxyde de carbone.

Eau pulvérisée.

Produits extincteurs en poudre.

Mousse.

Sol très glissant suite au déversement du produit.

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures de protection de l'environnement

Empêcher la propagation à la surface (par ex. à l'aide de digues ou de barrières anti-huile).

Ne rien rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser avec un produit absorbant les liquides (par ex. sable, sciure, liant universel, terre à diatomées).

Équipement de protection particulier dans la lutte contre l'incendie

Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.

Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Indications complémentaires

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

Description des premiers secours	En cas de projection de produit, changer de vêtements. Changer le vêtement souillé.
Après inhalation	Assurer un apport d'air frais. En cas de malaises, se rendre chez le médecin.
Après contact cutané	En cas de contact avec la peau, laver immédiatement et abondamment à l'eau. En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.
Après contact avec les yeux	En cas de contact avec les yeux, laver abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
Après ingestion	Appeler aussitôt un médecin. Ne pas faire vomir. Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau.

CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Téléphone:

Produit	Éliminer le produit compte tenu de la réglementation locale en vigueur.
Emballage non nettoyé	Les emballages non nettoyables doivent être éliminés de la même manière que le produit. Les emballages non contaminés peuvent être recyclés.
Catalogue européen des déchets (recommandé)	070604*